Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

Service de Presse

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Revue de la presse arménienne du 23 novembre 2018

Le Parlement a approuvé le projet de budget pour l'année 2019/ Hier, le Parlement arménien a adopté le projet de budget pour l'année 2019 par 66 voix pour, 4 contre et 2 abstentions. Trois des quatre députés ayant voté contre ce texte sont les républicains Eduard Sharmazanov, Arpine Hovhannissian et Armen Ashotian. Selon l'agence Arminfo, le budget prévoit une hausse de 12% des dépenses publiques.

Mise en place d'un groupe de travail par le Défenseur des droits de l'homme pour l'observation du déroulement des élections législatives anticipées/ L'agence Armenpress indique qu'un groupe de travail a été créé par le Défenseur des droits de l'homme afin d'assurer en toute indépendance une mission d'observation du déroulement des élections législatives anticipées le 9 décembre. D'après l'agence, des spécialistes de l'administration centrale et régionale du Défenseur des droits de l'homme sont impliqués dans les travaux du groupe. Le groupe de travail sera en contact régulier avec les organes compétents de l'Etat dont notamment la Commission électorale centrale (CEC) ainsi qu'avec les observateurs internationaux et locaux, d'autres organisations et les médias. La défense des droits des journalistes et des observateurs fera l'objet d'une attention particulière.

Viktor Biyagov, nouveau Représentant permanent et plénipotentiaire d'Arménie à l'OTSC/ La presse rend compte de la nomination de Viktor Biyagov au poste de Représentant permanent et plénipotentiaire d'Arménie à l'OTSC. L'agence Armenpress indique que Viktor Biyagov succède à Davit Virabian qui a été relevé de ses fonctions par décret du Président afin d'occuper un poste élevé au Ministère des Affaires étrangères. D'après *Joghovourd*, ce choix de Pachinian est surprenant dans la mesure où Davit Virabian n'est ni un révolutionnaire, ni un partisan de Pachinian et a occupé des postes importants sous l'ancien régime.

Le Téléthon mondial du Fonds Arménien a pris fin ce matin/ L'agence Armenpress indique que 11 109 633 dollars de promesses de dons ont été récoltées dans le cadre du Téléthon mondial du Fonds Arménien qui a pris fin aujourd'hui à 10 heures (heure d'Erevan). Lors de sa visite au bureau de l'organisation ce matin, Nikol Pachinian a réalisé 2 donations séparées : une donation d'un million de Drams provenant du Fonds du Premier ministre ainsi qu'une donation de 500 000 Drams du compte personnel de Nikol Pachinian. Pour mémoire, l'ensemble des fonds récoltés contribuera au développement d'infrastructures communautaires en Arménie et au Haut-Karabagh (cf. Revue de presse du 22 novembre 2018).

Rédaction : Marie Boutchakdjian

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.